



VELOCE-CLUB SPINALIEN
fondé en 1888

La cyclo sportive des Vosges
26^{ème} édition



Dimanche 4 mai 2025

Règlement particulier de l'épreuve

Article 1^{er} - Nature de la manifestation

Le Véloce-Club Spalien organise au départ du site du Petit Champ de Mars, avenue Gambetta, à Épinal une épreuve cyclo sportive, le dimanche 4 mai 2025, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve se déroule pendant le festival Enjoy Vélos Épinal.

Deux circuits chronométrés sont proposés :

- La Grande Route Verte sur 164 km pour 2767 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 8h30.
- La Petite Route Verte sur 104 km pour 17840 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 9h00.

Cette épreuve est régie par les dispositions de la réglementation fédérale FFC, en particulier son titre XVI « Cyclisme pour tous », sauf dispositions contraires figurant au présent règlement.

À ces deux parcours sportifs, s'ajoute un troisième circuit :

- La Décou'Verte, ouvert à tous, sans chronométrage ni classement sur une distance de 40 km pour 370 m de dénivelé positif. Départ donné à 9h30.

A NOTER : Nous avons été contraints de revoir le parcours et l'arrivée de l'épreuve, induisant une modification des distances et dénivelés.

Vous pouvez consulter et télécharger les parcours sur notre site internet veloceclubepinal.com ou notre page facebook *Véloce Club Spalien* :

Grande Route Verte

<https://www.veloceclubepinal.com/en-savoir-plus/la-grande-route-verte-2025-158638>

Petite Route Verte

<https://www.veloceclubepinal.com/en-savoir-plus/la-petite-route-verte-2025-158634>

Décou'Verte

<https://www.veloceclubepinal.com/en-savoir-plus/la-decou-verte-2025-158640>

Article 2 - Conditions de participation

Les épreuves sont ouvertes aux cyclistes femmes et hommes, licenciés de toutes fédérations ou non-licenciés. Les cyclistes classés handisport sont autorisés à prendre le départ des 3 parcours.

L'âge requis pour participer à :

- La **Grande Route Verte** est d'au moins **18 ans** révolus, à la date de l'épreuve.
- La **Petite Route Verte** est d'au moins **17 ans** révolus, à la date de l'épreuve (accord parental obligatoire pour les mineurs).

La **Décou'Verte** est accessible dès l'âge de 15 ans (accord parental obligatoire pour les mineurs).

Le coureur qui s'inscrit :

- S'engage à respecter la réglementation FFC (particulièrement le chapitre 4 du titre XVI-cyclisme pour tous).
- S'engage à respecter le présent règlement de l'épreuve. Il s'engage notamment à pratiquer de manière saine sa passion sportive, sans aucun produit ou substance dopant.
- S'engage à adopter une pratique cyclosportive responsable et à respecter l'esprit sportif et le fair-play.
- S'engage à accepter les sanctions prononcées pour tout manquement ou infraction au règlement, le cas échéant pénalités en temps ou exclusion de l'épreuve ou de la randonnée.
- Certifie être correctement entraîné et totalement apte médicalement à participer à cette épreuve dont il assume pleinement les contraintes et les risques. Il accepte les conditions d'inscription et assume les risques inhérents à la participation à une telle épreuve (intempérie, conditions de circulation, accident entre participants, etc...).

Sur la Grande et la Petite Route Verte, les vélos seront uniquement de modèle « cadre traditionnel » et à force musculaire. **Tous prolongateur et guidon type triathlète sont interdits.**

Sur la Décou'Verte, les vélos électriques sont autorisés.

Le port du **casque rigide à coque** homologué est **obligatoire** pour tous, sur la totalité des trois parcours et pendant les trajets de transition, sous peine d'exclusion du participant.

Le port de gants est fortement conseillé.

Pour s'assurer d'être correctement vu par les autres usagers de la route, un équipement lumineux est également recommandé, principalement à l'arrière du vélo. Il sera rouge à l'arrière et blanc à l'avant. Il est également recommandé aux participants de prendre la route avec un téléphone mobile chargé.

Le participant décharge l'organisateur, le **Véloce-Club Spinalien**, de toutes responsabilités, dommages et intérêts qu'il pourrait avoir à l'encontre de ce dernier eu égard à sa participation à cette épreuve.

Article 3 - Inscriptions

Les inscriptions sont faites soit :

- En ligne, directement sur le site <https://inscriptions.enjoyvelos.com/fr/>
- Sur place à l'espace inscriptions situé Espace Cours à Épinal.

Horaires d'ouverture des inscriptions sur place :

Jeudi 1^{er} mai de 14h30 à 19h00

Vendredi 2 mai de 8h00 à 19h00

Samedi 3 mai de 8h00 à 19h00

Dimanche 4 mai de 07h00 jusqu'à 1/2h avant le départ de chaque course.

Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire Visa, Eurocard, MasterCard, American Express, chèque ou espèces (prévoir l'appoint).

L'inscription comprend **impérativement** :

Pour les participants à la Petite et la Grande Route Verte :

- **pour les détenteurs d'une licence FFC, FF Triathlon, UFOLEP et FSGT** : une copie de la licence. **Seules** les licences avec la mention « compétition, mention cyclisme », délivrées avec certificat médical ou questionnaire médical, sont valables.

- **pour les non licenciés, pour les licenciés des fédérations citées à l'alinéa précédent avec licence « non-compétitive » et les licenciés de toutes les autres fédérations et des fédérations étrangère** : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du **cyclisme en compétition de moins de un an** à la date de l'événement (**signature & tampon du médecin**) et une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité ou double page du passeport valide.

- **pour les participants inscrits en catégorie handisport**, aux conditions ci-dessus, s'ajoute la présentation de la licence FFH ainsi que le certificat de classification.

Pour les participants à la Décou'Verte :

Aucune licence ni certificat médical n'est nécessaire, le participant doit s'assurer d'être médicalement apte à participer à une randonnée cycliste.

Pour des raisons de sécurité, l'inscription est personnelle et nominative ; elle ne peut être ni échangée, ni cédée. Tout engagement est ferme et définitif ; aucun remboursement ne sera effectué. À ce titre, une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée au retrait de votre dossard.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Tout engagement est ferme et définitif, aucun remboursement ne sera effectué

Dossards : L'inscription donne droit à l'attribution chronologique d'un numéro de dossard ou/et de plaque de guidon. Le retrait est effectué aux conditions de l'article 11. Aucun dossard ou plaque de guidon n'est transmis par courrier. L'inscription à la Petite ou la Grande Route Verte donne également droit à l'attribution d'un lot.

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants et de suspendre les inscriptions, si besoin, le moment venu.

L'organisation se laisse la possibilité de ne pas assurer de remise de lots d'engagement aux participants inscrits sur place.

Le nombre de lots offerts pour tout engagement est limité à un nombre de participants.

Article 4 - Tarifs

Aucun frais d'inscription supplémentaire n'est à prévoir.

	HAPPY DAYS	COOL DAYS	SPRINT DAYS
Grande Route Verte <i>Repas et lot d'engagement inclus</i>	46 €	51 €	57 €
Petite Route Verte <i>Repas et lot d'engagement inclus</i>	44 €	49 €	55 €
Groupes de 10 pers. & + (1 seul paiement)		- 4 €/pers	Non applicable

<u>La Décou'Verte</u>	9 €	15 €	17 €
Groupes de 10 pers. & + (1 seul paiement)		- 2 €/pers	Non applicable

Repas accompagnants Petite et Grande Route Verte ou participants de la Décou'Verte
à réserver impérativement :
12 € adultes ; 8 € enfants (moins de 12 ans)

Les tarifs sont évolutifs pour encourager à s'inscrire à l'avance et garantir au coureur son lot d'engagement, son repas et l'accès aux consignes vélo/sac.

Article 5 - Mesures d'ordre et services

La participation à l'épreuve s'effectue dans le strict respect de la réglementation de circulation sur la voie publique :

- **Code de la route :** utilisation **uniquement de la partie droite de la route, respect de la signalisation routière...**

- Le cas échéant, arrêtés préfectoraux et municipaux portant sur tout ou partie du parcours.

Le coureur qui ne respecte pas ces mesures de sécurité pourra être exclu de la course par les organisateurs.

Chaque participant doit avoir sa propre **assurance individuelle accident et responsabilité civile**.

Une assistance médicale particulière (ambulances et médecin) sera présente sur route lors de l'épreuve en liaison avec le SAMU et le PC course. Les services de secours devront pouvoir trouver rapidement les informations médicales de première nécessité concernant le participant (version papier ou n° « ICE » sur mobile).

Tous les carrefours dont la sécurité l'exige seront sécurisés par des signaleurs, jusqu'à la fin de protection de course telle que définie ci-dessous. Consulter le tableau des horaires limites au départ si nécessaire.

De nombreux motards seront répartis sur l'ensemble des 3 parcours, ils compléteront les dispositifs aux intersections et assureront la sécurité des participants entre ces points.

Assistance

Le coureur assure son propre dépannage mécanique (crevaisson, bris de chaîne, de câble...).

Les voitures suiveuses sont interdites. Tout engagé ayant un véhicule personnel d'assistance sera disqualifié.

Un véhicule de direction du Véloce-Club Spinalien s'assurera de la pose des signalisations horizontales et verticales et de la bonne mise en place des signaleurs environ 30 minutes avant le passage des premiers participants. Chacun des parcours cyclosporifs sera précédé par une voiture de direction et suivi par une voiture de clôture (vitesse de 24 km/h). Un dernier véhicule, de type mini-bus avec remorque à vélo (voiture balai), sera chargé de récupérer les coureurs qui ne pourraient pas rejoindre Epinal par leur propre moyen. Vitesse de la voiture balai réglée à 20 km/h. Les participants de la Décou'Verte, bénéficieront de la protection des signaleurs aux intersections et de la voiture balai, le cas échéant, dans la limite des places restantes dans le véhicule.

Article 6 - Respect de l'environnement

Tous les déchets (emballages alimentaires, chambres à air usagées...) seront conservés et ramenés par les coureurs dans les zones de collecte mises à la disposition des coureurs au départ, à l'arrivée et aux postes de ravitaillement. Le tri des déchets devra être appliqué à tout moment.

Tout coureur devra se conduire avec correction, dignité, hygiène et discrétion lors d'obligations d'aisance, même en pleine nature.

Article 7 - Ravitaillements et fin de protection de course

Des points de ravitaillements sont mis à la disposition des coureurs : [positions à voir sur le tracé](#).

Les participants y trouveront de l'eau et des boissons diverses et des denrées solides sucrées et salées.

Les participants ralliant les ravitaillements à une vitesse inférieure ou égale à 24 km/h ne bénéficient plus de la sécurisation des carrefours sur le reste du parcours. Ils peuvent poursuivre l'épreuve - qui est fléchée - mais doivent prendre toutes les précautions nécessaires à chaque carrefour. Ils restent suivis par la voiture balai **jusqu'à la vitesse minimale de 20 km/h**.

Article 8 – Arrivée

L'arrivée se situe à proximité du Petit Champ de Mars, Quai Michelet.

Le classement est électronique, les plaques de guidons ou de tige de selle sont équipées de puces, et devront être posées exactement tel qu'indiqué avant le départ, sans pli.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, le coureur n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur. En particulier, le retour jusqu'au ravitaillement, la zone repas, les consignes ou sur les parkings se fait sous la responsabilité du coureur.

La ligne d'arrivée fermera à 17h. Les coureurs auront toutefois la possibilité d'arriver après cet horaire.

Article 9 – Récompenses

La remise des récompenses se déroule sur le site du salon Enjoy Vélos Epinal, au Petit Champ de Mars à Epinal dès 16h00.

Les résultats seront consultables en live puis sur le site du chronomètreur (<https://www.m-chrono.fr/résultats>) dès la fin de la course. Ils seront affichés au fil des arrivées sur la ligne d'arrivée. Ils seront ensuite partagés sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur le site Vélo Vert le jour même.

Pour chacun des deux circuits cycloportifs:

Les trois premiers du classement scratch

Et catégories récompensées

Femmes		Hommes	
Catégories	Age	Catégories	Age
F1	17-18/30 ans	M1	17-18/30 ans
F2	31/40 ans	M2	31/40 ans
F3	41/50 ans	M3	41/50 ans
F4	51/60 ans	M4	51/60 ans
F5	61/70 ans	M5	61/70 ans
F6	71 et +	M6	71 et +
HF	Handisport Femme	HH	Handisport Homme

Article 10 - Droit à l'image

En participant à cette manifestation, le coureur accepte que l'organisation et Chlorobike puissent utiliser son image, photo, vidéo pour la promotion de l'épreuve, du club Véloce-Club Spinalien et d'Enjoy Vélos Epinal, sur tout support de son choix (vidéo, journaux, réseaux sociaux...).

Article 11 - Accueil et services

Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectue sur le site du salon Enjoy Vélos Épinal, à l'Espace Cours, situé à proximité du Petit Champ de Mars d'Épinal. Une pièce d'identité sera demandée à tous les participants.

Les horaires d'ouverture de l'espace pour le retrait des dossards sont les suivants :

Jeudi 1^{er} mai de 14h30 à 19h00
Vendredi 2 mai de 8h00 à 19h00
Samedi 3 mai de 8h00 à 19h00
Dimanche 4 mai de 07h00 jusqu'à 8h00.

Repas

Après l'arrivée, **un repas chaud servi par un traiteur.**

Il est inclus dans l'inscription sur les courses la Petite Route Verte et la Grande Route Verte.

Il est en supplément pour les participants à la course la Décou'Verte.

Les accompagnants peuvent également bénéficier du même repas, sous réserve de l'avoir réservé et réglé au plus tard, lors de l'engagement du coureur, au prix indiqué à l'article 4.

A compter du jeudi 1^{er} Mai 12h00, les inscriptions ne donnent plus droit à un repas coureur inclus.

Pour les repas inclus dans l'inscription, le club organisateur étant engagé dans la lutte contre le gaspillage, il est demandé aux participants de **confirmer** leur souhait de prendre ou non leur repas.

L'espace repas, sera situé **sous un chapiteau** à proximité du départ/arrivée des courses. Il sera exclusivement réservé aux coureurs et aux accompagnants des épreuves organisées par le Véloce-club Spinalien.

Hébergement

La ville d'Épinal, son Office du Tourisme et l'association des hôteliers d'Épinal offrent de nombreuses possibilités d'hébergement.

Renseignements auprès de l'office du tourisme :

Epinal Tourisme 6 place St Goëry 88000 EPINAL

<https://www.tourisme-epinal.com/>

Tel : +33 (0)3 29 82 53 32

Différents **Parkings** d'accueil sont situés à proximité du site départ/arrivée, restauration et accueil.

Des **Sanitaires/Douche** seront à la disposition des coureurs à proximité du site départ/arrivée. Leur localisation sera matérialisée.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.